



Taxe foncière et taxe d'habitation:

quelques mises au point

Octobre 2016

CHERS WATTENNAIS, CHÈRES WATTENNAISES,

Trois familles propriétaires se sont émues par le biais de la presse (La Voix du Nord du 07/10/2016) de la hausse de leur taxe foncière. Il me semble bon de vous apporter quelques précisions et explications !

La fiscalité locale, c'est-à-dire celle qui est votée par le conseil municipal, n'a pas subi d'augmentation ni en 2015, ni en 2016

Certes les taux sont élevés, notamment pour la taxe foncière qui concerne les propriétaires. L'augmentation votée en 2014 a été un passage obligé pour redresser les finances communales, mises à mal par la baisse des dotations de l'Etat qui est effective jusque 2017.

De plus chaque année l'Etat nous oblige à lui reverser la somme de 140 000 € au titre du Fonds National de garantie des ressources, un prélèvement qui doit contribuer au budget de communes plus « pauvres » que nous. C'est presque un quart de nos recettes fiscales !

Sans oublier les hausses imposées comme le financement du service d'incendie, 10 000 € d'augmentation en 2016...

Il faut noter que les taxes prélevées par la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF) sont en légère baisse, sauf pour la TEOM dont c'est la dernière hausse.

Les prélèvements des différents organismes, syndicats intercommunaux, Sivom, Siecf, Gémapi correspondent à des prestations rendues par eux : environnement, éclairage public, fibre optique, lutte contre le risque inondation, etc.

On a pu lire dans la presse que la taxe foncière fixée par la commune ne correspond pas au « niveau de service ». C'est faux!

La commune bénéficie de nombreux équipements

Des services publics et des équipements financés et gérés par la commune

Watten compte deux salles de sports, deux terrains de football dont un synthétique, d'un coût de 900 000 €

subventionné à 75%, deux parcs de jeu dont le parc Harlay et le parc des Tuileries à Loverstel, avec chacun un mini-stade.

Plus de 46 associations dont 12 sportives

Le soutien communal, notamment par le biais de subventions aux associations, est constant.

Un centre socio-culturel très attractif

Il accueille de très nombreuses activités, à un prix très attractif pour 422 familles adhérentes, soit plus de 1500 participants.

L'éducation fait l'objet de la plus grande attention

Les écoles, qui datent des années 1950, nécessitent un entretien constant : travaux d'isolation et travaux de rénovation (menuiseries, toiture, chéneaux...), travaux dans les classes, construction de nouveaux sanitaires à l'école Fortry et projet de sanitaires à l'école Brachet, salle informatique avec 20 postes. Sans oublier les 35 000 € versés annuellement aux écoles privées. Et s'il n'y a pas de tableaux numériques c'est tout simplement parce que ce n'est pas une demande des enseignants !

Dans le domaine médical la commune et la CCHF devancent les risques de désertification médicale

La construction d'une maison médicale a été facilitée pour avoir lieu au plus tôt.

Ce n'est pas rien en retour de l'impôt. Et rappelons que malgré les services offerts, Watten ne compte que 2700 habitants, un chiffre qui n'a pas baissé, le dernier recensement l'a prouvé!

Les wattenais peuvent bénéficier de nombreux équipements

Bibliothèque (gratuite), foyer des aînés, école de musique avec une harmonie en haut du classement, et des festivités nombreuses et gratuites ou à prix très faible, avec le comité des fêtes, et ce même si le budget « fêtes » a fortement diminué, notamment par l'abandon de la cavalcade (40 000 € économisés par an) ; cantine municipale dont le coût des repas est pris en charge à 50% par le budget communal, des sites touristiques, un musée du Vieux Watten et un musée des Archers, des sentiers de randonnée...

